

LA LETTRE DU GROUPE CGT AU CESER NA

PLÉNIÈRE

des 8 & 9 décembre 2022

La mobilisation contre le projet de réforme des retraites Macron/Borne n'en finit pas de s'élargir. Elle marque et marquera durablement le paysage social, syndical et politique.

Ce projet va à contresens de l'histoire et des besoins de travailleur-euse-s. Il est injuste, brutal, injustifié et inefficace.

Injuste, parce qu'il frappe l'ensemble du monde du travail, du public comme du privé et plus particulièrement les métiers pénibles, les « essentiels », les femmes. Selon ce projet, le monde devrait travailler et cotiser plus longtemps. L'accès à une retraite digne serait plus difficile pour toutes et tous. Les quelques brouilles présentées comme des avancées pour quelques-un-e-s ne peuvent masquer le recul global pour l'ensemble du monde du travail. De l'autre côté, les revenus du capital continueraient d'être préservés, leur contribution au financement de la protection sociale contenue au moment où

s'envolent des dividendes aux actionnaires.

Brutal, parce qu'il s'appliquerait dans un délai express, avec une méthode d'adoption qui s'apparente à un de passage en force alors que 75 % des français y sont opposés.

Injustifié, aussi parce que rien ne légitime une telle précipitation. Ni « l'équilibre du régime des retraites à terme » comme l'a confirmé le président du COR, ni le niveau très limité du déficit à l'horizon 2030. Il est de plus démontré que d'autres solutions sont possibles pour y faire face et même pour améliorer le système et les droits.

Enfin, inefficace, parce qu'il ne résoudrait rien. Au contraire, il accentuerait toutes les difficultés : assèchement des ressources du système avec l'accélération des politiques de cadeaux et d'exonérations de cotisations ; accès à la retraite plus difficile pour toutes et tous, entraînant la paupérisation des retraité-e-s. C'est ce que dit à M. Macron le ministre suédois qui a imposé cette réforme chez lui : « Ne faites pas ce que j'ai fait, les travailleur-euse-s ne vont pas jusqu'à 65 ans et ils deviennent de plus en plus pauvres ! »

« La retraite ne doit plus être l'antichambre de la mort mais une nouvelle étape de la vie. » disait Ambroise Croizat. « Une ligne de vie » disait P. Mauroy évoquant la retraite à 60 ans. De fait, la retraite c'est un choix de société. Nous ne la déconnectons pas du travail, du rapport au travail. Elle est une dimension essentielle de l'ambition de la CGT d'un Nouveau Statut du Travail Salarié conçu comme un chemin d'émancipation des travailleur-euse-s tout au long de leur vie, en déconstruisant toutes les formes de subordination des travailleur-euse-s par la conquête de nouveaux droits et la socialisation d'une plus grande part de richesses produites.

L'immense majorité des travailleur-euse-s et des Français ont bien compris qu'il était avant tout question d'émancipation et de justice sociales.

Nous pouvons gagner !



Julien RUIZ

aire

M M S O

PLÉNIÈRE DES 8 & 9 DÉCEMBRE 2022

" BUDGET PRIMITIF 2023 : BUDGET PRINCIPAL "

Avis portant sur le projet

" PLAN ZÉRO POLLUTION PLASTIQUE "

Avis

" CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE/AGENCE DÉVELOPPEMENT ET D'INNOVATION DE NOUVELLE-AQUITAINE (ADI) "

Avis

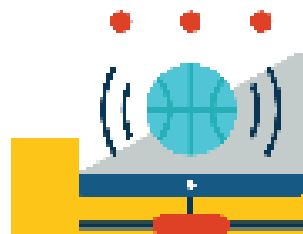
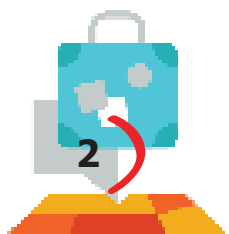
" PACTE ALIMENTAIRE NOUVELLE-AQUITAINE, POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ET LOCALE "

Avis

" « RÉALISER L'ÉGALITÉ 2018-2022 » COMMUNICATION DU BILAN DE LA QUATRIÈME ANNÉE DE DÉPLOIEMENT DU PLAN D'ACTION - 2021 "

Avis sur la délibération

" PROGRAMME PRÉVISIONNEL DES INVESTISSEMENTS 2022-2028. CONSTRUIRE, AMÉNAGER ET ENTREtenir LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT (EPL) ET LES CREPS "



" Budget Primitif 2023 : Budget Principal "

Avis

La CGT a une nouvelle fois rappelé que ce budget du Conseil Régional se situe dans un contexte inédit, celui d'une hausse importante de l'inflation, d'une incertitude sur l'avenir au regard de la guerre en Ukraine mais aussi de l'aggravation de la crise, sociale et écologique. A cela s'ajoute un affaiblissement et un manque de visibilité des finances régionales à cause du remplacement de la CVAE par une fraction de TVA et d'une faible évolution des dotations aux collectivités. De fait, la CGT s'est réjouie d'un budget en hausse de 9 % tout en notant le caractère incertain des prévisions de recettes au regard du ralentissement de la croissance, et de baisse de la consommation des ménages du fait de l'inflation.

La CGT s'est insurgée contre les conséquences de la dérégulation du secteur de l'énergie dont les collectivités locales font aussi les frais. Elle a proposé que l'accès à un tarif réglementé leur soit ouvert mais l'énergie doit de nouveau passée sous la gestion d'un service public, avec un prix accessible permis par de notre mix énergétique.

La CGT a salué aussi les investissements du Conseil Régional pour la rénovation énergétique des bâtiments publics et tout particulièrement des lycées. Elle a noté, l'annonce de l'exécutif régional de la mise en place en 2023 d'éco-socio-conditionnalités mais espère que les critères et modalités choisis, permettront d'en faire un levier important pour orienter ses politiques, pour la création d'emplois durables et de qualité, revaloriser le travail et les salaires des travailleur-euse-s, pour gagner l'égalité professionnelle F/H, pour réindustrialiser, pour décarboner notre économie.

Enfin la CGT a réaffirmé son accord avec l'idée d'un choc ferroviaire pour un report modal massif et réduire l'empreinte carbone. Mais elle rappelle que les investissements de l'Etat ne sont pas au niveau nécessaire, que le protocole sur les lignes de dessertes fines n'est toujours pas contractualisé, conduisant à des retards inquiétants sur le réseau ferroviaire. La CGT a de nouveau interpellé l'exécutif régional pour lui rappeler, (voir déclaration unitaire de l'ensemble des groupes du collège syndical en octobre) que l'ouverture à la concurrence n'est pas la solution, n'est pas la bonne « voie ».

Le groupe CGT a voté l'avis.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire l'avis du Ceser NA](#)



Michel
Valentin-Garrigue



Véronique
Lelibon

" Plan Zéro Pollution Plastique "

Avis

La région Nouvelle-Aquitaine met en place un plan « zéro pollution plastique 2023-2028 ». Il va se décliner sur plusieurs dimensions et plus particulièrement, la sensibilisation, l'éducation, la formation des usager·ère·s, des acteurs économiques et publics. Bien sûr, le groupe CGT partage à la fois l'objectif et les principaux axes d'actions. Il a toutefois insisté sur le fait qu'il fallait aussi de toute évidence « développer des produits de substitution aux plastiques avec le temps et l'observation nécessaire pour les développer et les commercialiser en toute sécurité. » Il y a de ce point de vue un effort important de recherche et d'industrialisation à réaliser. Les éco-socio-conditionnalités peuvent sur ce point aussi jouer un effet levier pour avancer vers des politiques de substitution aux plastiques. La CGT a appelé les entreprises et les pouvoirs publics, dans le cadre de ces transitions industrielles à ne laisser personne sur le bord de la route, ce qui passe par un investissement dans la formation qualifiante et des dispositifs innovants de sécurisation des parcours professionnels des travailleur·euse·s concernés. Pour la CGT, il y a donc un équilibre raisonné à trouver « entre les moyens alloués à la lutte contre la pollution et ceux consacrés à des produits de transition ».

La CGT a voté l'avis.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire l'avis du Ceser NA](#)



Sophie
Peyregne



Pascale
Rome



Paul Hervé
Rousseau



Amandine
Boudigues

" Convention Pluriannuelle d'Objectifs et de Moyens Région Nouvelle-Aquitaine / Agence de Développement et d'Innovation de Nouvelle-Aquitaine (ADI) "

Il s'agit du renouvellement de la convention entre le Conseil Régional et son agence de développement et d'innovation (ADI). Elle propose trois grands axes d'action :

- Accélérer les transitions au service de la compétitivité économique et de l'emploi
- Renforcer notre souveraineté par l'innovation responsable
- Placer l'humain et l'équilibre des territoires au cœur du développement

La CGT a en premier lieu regretté qu'un bilan plus avancé de la convention précédente 2020-2022 n'ait pas été présenté et encore moins soumis à une évaluation.

Elle a proposé, d'autre part, que les éco-socio-conditionnalités s'appliquent aussi à la convention, en plus des règlements d'intervention des politiques du Conseil Régional. Elle partage le 3^{ème} axe visant à « placer l'humain au cœur du développement ». Mais, au regard de la « crise du travail » qui se traduit par un rapport au travail dégradé, un sentiment de n'être pas reconnu à hauteur des qualifications et de l'engagement professionnel des salarié-e-s, il est nécessaire de conditionner les aides publiques pour favoriser les créations d'emplois durables, de qualité, et les politiques de formations qualifiantes.

Enfin, concernant l'objectif de renforcer la souveraineté, la CGT ne partage pas l'idée de réduire celle-ci à « l'innovation responsable », qui limiterait de fait la politique régionale à une politique de « niches ». Pour la CGT, renforcer la souveraineté suppose des stratégies industrielles cohérentes régionales, nationales, voire européennes. Elles doivent associer l'ensemble des acteurs des principales filières (énergétique, médicament et santé, mécanique, électronique,...) et les pouvoirs publics. La CGT s'interroge de ce point de vue sur le silence et l'absence du commissariat au plan. La réindustrialisation ne se gagnera pas par la baisse des impôts de production des entreprises, mais en changeant les orientations des grands groupes pour l'investissement dans l'appareil productif et la valorisation du travail, par une volonté et une mise en cohérence des politiques publiques.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire l'avis du Ceser NA](#)



Cécile
Saez-Payencet



André Marc
Solureau





" Pacte alimentaire Nouvelle-Aquitaine, pour une alimentation durable et locale "

Le groupe CGT s'est félicité d'une telle feuille de route avec pour objectif de renforcer la souveraineté alimentaire de notre pays et de la région Nouvelle-Aquitaine. Il a apprécié tout particulièrement qu'elle reprenne l'ambition du rapport du Ceser NA d'une transformation agro-écologique en faveur d'une alimentation saine, de qualité et durable en Nouvelle-Aquitaine.

La CGT a toutefois indiqué que l'alimentation est un des principaux marqueurs des inégalités sociales. Avec l'inflation, de plus en plus de nos concitoyen-ne-s réduisent leur alimentation en qualité et quantité. Cette précarité alimentaire touche les plus modestes et se rajoute à toutes les autres (au travail, énergétique, culturelle,...). C'est pourquoi, la CGT considère que le volet « l'accès à une alimentation saine et de qualité pour toutes et tous » est insuffisant. On ne peut en rester aux seules actions « d'éveil, d'information et de formation » à l'alimentation de qualité. Cela passe en priorité par une revalorisation du pouvoir d'achat des familles, des salaires, des retraites,...

Enfin, la CGT a regretté que la situation des salarié-e-s dans le secteur de l'agroalimentaire soit un angle mort de ce pacte alimentaire. C'est pourtant un secteur important avec plus de 40 000 postes salarié-e-s en Nouvelle-Aquitaine. Un secteur surtout dans lequel les conditions de travail, le niveau des salaires, de la qualité de démocratie sociale nécessitent d'être très nettement améliorés. La CGT a même rappelé qu'un certain nombre de scandales sanitaires (pizzas, produits laitiers,...) avaient été l'occasion de mettre en lumière l'impact

des conditions de travail, de la précarité et du turn-over de l'emploi, des organisations de travail sur la sécurité sanitaire des productions alimentaires.

Pour la CGT, une alimentation saine et de qualité est indissociable de producteurs et de salarié-e-s qui sont reconnus et valorisés dans leurs métiers, travaillant dans de bonnes conditions.

Le groupe CGT a voté l'avis qui reprend l'essentiel des points développés.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire l'avis du Ceser NA](#)



Valérie
Frémont



Julien
Ruiz

" « Réaliser l'Égalité 2018-2022 » Communication du bilan de la quatrième année de déploiement du Plan d'action - 2021 "

Avis

Le plan d'action égalité est une obligation légale. Cet avis portait donc sur le bilan annuel de la 4^{ème} année de déploiement du plan d'action 2018-2022. Lors de l'examen de l'avis, la CGT a réaffirmé la nécessité d'accélérer la mobilisation pour la conquête de l'égalité professionnelle, et combattre toutes les formes de discrimination. La responsabilité des entreprises est totalement engagée, au regard des retards et des blocages constatés pour atteindre l'égalité professionnelle réelle. Ainsi, les écarts salariaux entre les hommes et les femmes sont encore importants (28 %) et ne se réduisent que très peu. Les perspectives d'évolutions de carrière pour les femmes ne sont toujours pas satisfaisantes et enfin le modèle patriarcal de gouvernance reste encore très présent.

C'est pourquoi, la CGT considère que la puissance publique (l'Etat mais aussi les collectivités locales) doit être beaucoup plus exigeante pour faire respecter les principes d'égalité et de lutte contre toutes formes de discriminations. La CGT propose que le Conseil Régional fasse du respect de la loi (obligation de mise en place d'un accord et d'un plan d'action égalité professionnelle) un critère impératif d'éligibilité pour toute aide publique. La CGT a insisté également pour que les politiques publiques intègrent beaucoup mieux les enjeux de la conciliation des temps sociaux qui pèsent négativement sur la vie des femmes. L'expérience du télétravail durant la période COVID, nous a appris que ce mode de travail imposé n'a pas toujours été bénéfique pour les salarié-e-s, et plus

particulièrement les femmes. Le travail à distance doit être mieux encadré et surtout choisi afin de ne pas mettre en danger les femmes salariées.

Enfin, la CGT a demandé au Conseil Régional de veiller aussi dans ses politiques à la situation des salarié-e-s des sous-traitants qui travaillent sur des missions liées aux activités de l'institution (sécurité, nettoyage, restauration,...)

La CGT encourage la Région à aller plus loin et plus vite pour l'égalité professionnelle et la lutte contre les discriminations. Elle a voté l'avis.

[Lire la déclaration du groupe CGT](#)

[Lire l'avis du Ceser NA](#)



Line
Gillon



Bernard
Desgré





" Programme prévisionnel des investissements 2022-2028. Construire, aménager et entretenir les Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL) et les CREPS "

Alors que le Conseil Régional engage son programme pluriannuel 2022-2028 des investissements dans les lycées, le collège syndical unanime a souhaité intervenir sur l'enjeu de la formation professionnelle en interpellant l'assemblée et les élu-e-s régionaux-ales. Il a tout particulièrement dénoncé la réforme gouvernementale en cours des lycées professionnels qui est un véritable danger.

Ce projet prévoit en effet de réduire le nombre d'heures de cours au profit d'une augmentation des heures en entreprise, alors que les jeunes concernés, parmi les plus fragiles économiquement, socialement et scolairement, ont besoin de plus et de mieux d'école. « Ce projet de réforme constitue le renoncement à une promesse sociale, faite notamment aux familles dont les conséquences démocratiques pourraient s'avérer dangereuses sur le long terme. »

Au moment où les enjeux sociaux, écologiques, et économiques nous obligent à penser différemment nos futurs besoins, le collège syndical considère que « le monde du travail doit pouvoir s'appuyer sur des professionnels qui réfléchissent et s'adaptent aux évolutions de leurs métiers pour les décennies à venir, et ce dans tous les domaines (métiers du lien, du bâtiment, agriculture, métiers industriels, artisanaux, etc.) »

Dans ce contexte, il demande à la Région de faire le choix « de soutenir l'enseignement professionnel public et laïque dans sa dimension émancipatrice des jeunes d'une part et d'autre part sa vocation de formation pour l'intérêt général dans une société en évolution est à affirmer. » Les investissements doivent montrer la volonté de rendre accessible une palette complète de formation scolaire sur tous les territoires en s'attachant plus à l'analyse prospective de l'évolution des métiers et des besoins, construite avec les entreprises et l'ensemble des partenaires sociaux, qu'à l'insertion sur des emplois immédiatement disponibles. Nous espérons que le prochain CPRDFOP, en cours d'élaboration, acte la montée en qualification des néo-Aquitains et Aquitaines. Elle sera rendue d'autant plus évidente que leur formation initiale aura été riche, complète et durable. C'est grâce à cette vision sur le moyen et le long terme de l'investissement dans la formation professionnelle que les jeunes des LP continueront de contribuer au dynamisme de la Région. »

[Lire la déclaration unitaire du collège syndical](#)

[Lire l'avis du Ceser NA](#)



www.cgt-na.fr

Comité régional CGT Nouvelle-Aquitaine

Siège social
Bourse du Travail
44 Cours Aristide Briand - CS 61653 - 33075 Bordeaux cedex
communication@cgt-na.fr

Antenne de Limoges
Maison du Peuple
24 rue Charles Michels - 87000 Limoges